Mael-Carhaix

Bulletin d'information

DECEMBRE 1985

N° 34

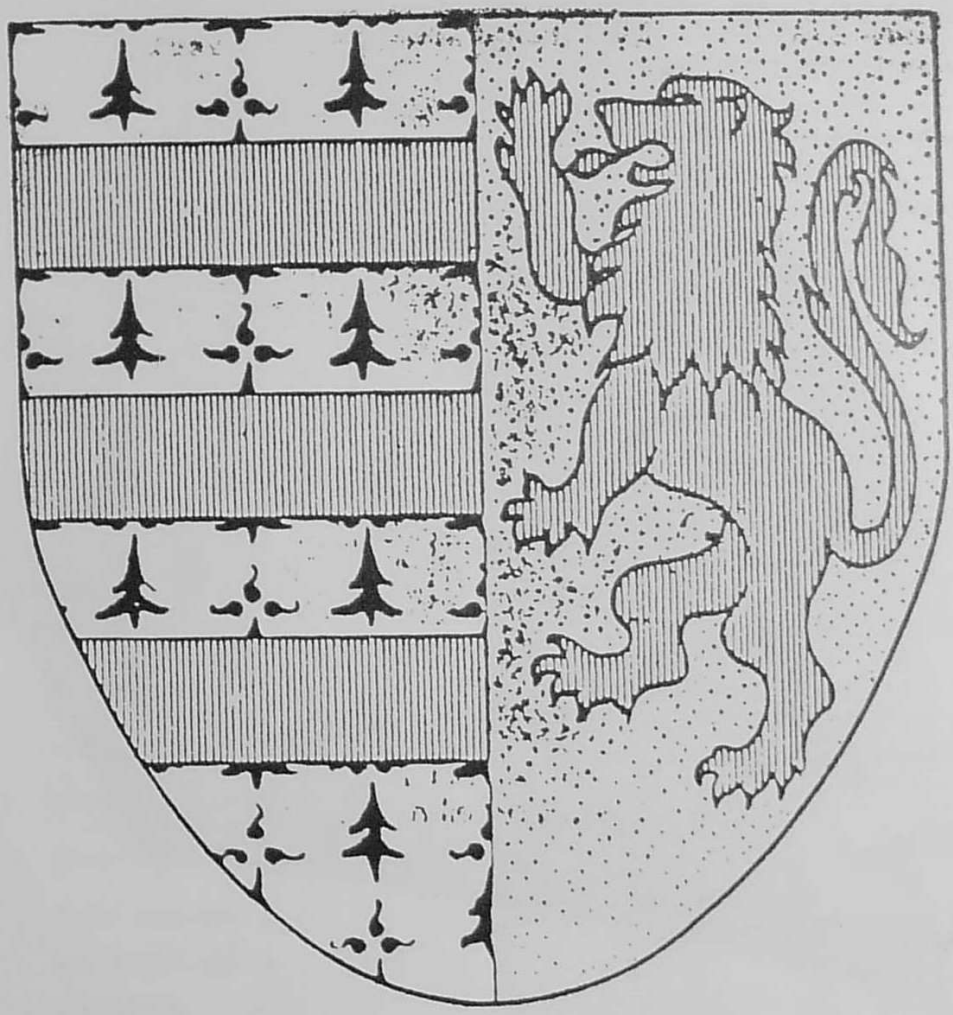

SEMESTRIEL

Les membres du Bureau d'Aide Sociale, les Conseillers Municipaux, le Maire, les adjoints vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 1986.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En SECTION DE FONCTIONNEMENT, 186 100,00 F ont été nécessaires pour équilibrer le budget de l'année 1985, s'ajoutant aux 400 500,00 F inscrits au budget primitif. C'est un budget de 4 191 106,00 F qui est prévu pour l'ensemble de l'année : ce budget de fonctionnement n'a pas appelé de remarques particulières: il s'agit de réajustements seulement.

SECTION D'INVESTISSEMENT. Elle s'élève à 787 640,00 F qui viennent s'ajouter aux 3 290 527,00 F votés au budget primitif, ce qui porte à 4 078 167,00 F le total des travaux neufs prévus en 1985. Ces crédits nouveaux ont été nécessaires surtout pour financer deux programmes importants :

1°- la salle des sports : 300 000,00 F supplémentaires ont été nécessaires pour faire face aux dépenses entrainées par la réalisation d'un sol mieux adapté, de travaux nouveaux exigés par le permis de construire ou la commission de sécurité, et par la réalisation des travaux des abords. Ces dépenses ont été financées par prélèvement et par aliénation de terrains.

2°- le programme voirie plus lourd que prévu en raison essentiellement des dégâts dus au gel. A titre d'exemple, on peut citer les travaux de remise en état de la route du C'hra nécessitant 350 000,00 F de crédits d'investissement. C'est 400 000,00F supplémentaires qu'il faudra réunir au moyen d'un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE

A l'occasion du montage du plan de financement de la réfection de la voie de Pempoulou, le conseil municipal s'est rendu compte que certaines subventions auraient pû être obtenues de la région si un classement cohérent de la voirie avait existé.

Certains chemins de remembrement (chemins d'exploitation), pour des raisons historiques remontant aux opérations de remembrement jouent le rôle de chemins ruraux.

Le conseil municipal, réuni le 9 novembre 1985, a examiné un projet de classification de la voirie communale. Ce projet sera soumis à enquête, devra être débattu par l'Association foncière, propriétaire de certains chemins concernés. Si ce projet aboutit, c'est 59,273 kms de voies communales que comportera la commune, classées de 1 à 127.

A ces voies communales, il conviendra d'ajouter 5800 M2 de place publique.

PONT-BASCULE

Le pont-bascule installé par la commune en 1981 sur la zone artisanale, d'une valeur actuelle d'environ 800 000,00 F (80 millions de centimes), joue pleinement son rôle de service public. Un sondage réalisé en juillet 1985 fait apparaître une moyenne journalière de recette de 230,00 F, correspondant à 10 à 15 pesées. Au moment de la moisson cette moyenne indicative a été largement dépassée. L'activité du pont-bascule continue de progresser: son budget annuel reste déficitaire comme le montre le compte administratif 1984.

Compte administratif 1984

Recettes : ..... 32 129,50 F
Dépenses (annuités d'emprunt) : ... 44 071,11 F

Ne sont comptées dans ce chiffre ni les dépenses d'électricité ni les frais d'intervention quotidienne du personnel, ni les frais de tickets ou de vérification périodique du pont-bascule

COUPS DE TELEPHONE ANONYMES

Depuis le printemps 1983, des appels téléphoniques anonymes destinés à nuire, se sont multipliés. Le Conseil Municipal en a enregistré 14 entre 20 heures 30 et 22 heures au cours de la séance du 31 mai 1985.

Une délibération a été prise le jour même demandant au Maire de porter plainte. L'enquête qui a suivi n'a pas permis d'identifier l'auteur des appels anonymes. Cependant depuis le 6 juillet, aucun nouvel appel n'a été enregistré.

Si le corbeau se manifeste à nouveau, le Procureur de la République pourrait être appelé à demander aux services des télécommunications de mettre en place un moyen de détection de l'origine des appels.

Il faut savoir que la loi punit sévèrement les auteurs des coups de téléphone anonymes (six mois de prison dont cinq avec sursis à LANNION : voir la presse du 22 juin).

SALLE DES SPORTS

L'idée de doter la commune de MAEL-CARHAIX d'une salle des sports est née en 1982. Il avait été envisagé d'inscrire un projet au budget 1983. Pour des raisons budgétaires, ce n'est en 1984 qu'un plan de financement compatible avec les possibilités de la commune a été envisageable, l'aide du département n'ayant été instituée qu'en 1984.

La salle a été inaugurée le samedi 19 octobre 1985. Moins de deux mois après sa mise en service, le taux d'utilisation de la salle est déjà élevé.

Coût de la salle : 1 260 699,20 F TTC (salle proprement dite), auquel il faut ajouter les honoraires d'architecte, les installations de jeux, (cordes, filets, panneaux, etc...), les raccordements, les accès et abords, les honoraires de conduite d'opération et l'assurance dommage-ouvrage, le tout estimé à 240 000,00 F supplémentaires TTC.

Le financement est assuré par 200 000,00 F de subvention du département, 146 740,00 F de subvention de la Région. Le reste est financé par la Commune. La commune récupérera la TVA en 1987. (au moins 225 000,00 F).

Ci-dessous, le planning d'utilisation de la salle pour une semaine. Les rectangles blancs sont réservés à la pratique individuelle. A titre d'exemple : 26 heures la semaine du 28 octobre au 3 novembre ; 14 heures, la semaine du 4 novembre au 10 novembre

L'école de sports est ouverte le mercredi aux enfants des écoles primaires et secondaires. Pour tout renseignement, s'adresser à M. BALEINE ou à la mairie.

Les organismes utilisateurs devront signer une convention avec la commune. La convention signée avec le Tennis-Club est reproduite dans ce bulletin.

Pour retenir la salle et se faire remettre une clé, s'adresser à Mme Anna LE MOIGNE, 15 Rue du Stade 22340 MAEL-CARHAIX. Tél : 96.24.60.65.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères est assurée depuis 1983 par le SIVOM de ROSTRENEN. Le traitement est assuré par le SIRCOB à CARHAIX.

Le coût pour l'année 1984 a été de 143 040,78 F.

Le service de la collecte est perfectible : il faudra bientôt songer à la collecte sélective du verre (le SIVOM l'inscrira à l'ordre du jour de sa prochaine réunion du B.P. 1986).

Dès le prochain budget primitif de la commune, il est possible de prévoir l'acquisition de nouveaux conteneurs, à installer là où leur nombre est insuffisant. Il est fait appel aux usagers pour recenser les besoins en nouveaux conteneurs.

Commune de MAËL-CARHAIX **Semaine du au**

Salle des Sports

(Utilisation en période scolaire)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8H				Nettoyage Entretien			
9H							
10H			Ecole de Sports Primaire (Luc Baleine)				
11H						Ecole du Sacré-Coeur	
12H							
13H							
14H	Ecole du Sacré-Coeur	Ecole Publique	Ecole de Sports Secondaire (Luc Baleine)	Ecole Publique	Ecole du Sacré-Coeur	U.S.M.C. Tennis-Ballon ou Ecole de Foot	
15H							
16H							
17H					Gymnastique 3e Age		
18H			U.S.M.C. Entrainement		COURS ECOLE de TENNIS (Luc Baleine)		
19H							
20H	Gymnastique Féminine	P. P. M.C. Entrainement		Gymnastique Masculine (Hand, volley.)	P. P. M.C. Compétition		
21H							
22H							
23H							
24H							

ETAT CIVIL

NAISSANCES

-Tiphaine **JOURNAUX**, La Montagne, le 24 juin
-Jimmy **ANDRE**, 1 Cité de Gwazh Lin, le 15 juillet
-Marianne **LE MAITRE**, le Croisty, le 7 juillet
-Jérémie Freddy **POULIZAC**, Route de Rostrenen, le 14 août
-Cédric Lucien Auguste **JEGOU**, Ancienne Ecole, le 22 septembre
-Jacky Yves Louis **LE GUILLOU**, 11 Rue du Château d'Eau, le 29 octobre
-Sylvain Didier Jean Robert **DUBOIS**, Rte de Rostrenen, le 16 novembre
-Nicolas Didier Philippe **DUBOIS**, Rte de Rostrenen, le 16 novembre

MARIAGES

-François Gabriel Henri **MOUGEL** & Ursula **SCHIESS**, le 15 juin
-Frédéric Léon Stanis **ZYNKOWSKI** & Michèle Thérèse **AUDRIN**, le 20 juillet
-Frédéric Jean Georges **DEMONCEAUX** & Dominique Michèle Marie Françoise **ANDRE**, le 31 août
-Gilbert **LARVOR** & Anne Marie **DUEDAL**, le 7 septembre
-Jean Daniel **GREGOIRE** & Agnès, Dominique **BANULS**, le 21 septembre

PUBLICATIONS DE MARIAGE

-Hervé Julien Marie François **LEMOINE** & Eliane **PENN**
-Patick **CERCLE** & Viviane Michelle Nicole **VERGER**
-Pierre Yves **FRANTZ** & Françoise **LAGOUCHE**

DECES

-Yves Marie **THEPAUT**, 57 ans, Le C'hra, le 22 juin
-Henriette Jeanne Mathilde **ETIENNE**, veuve **GUILLERM**, 74 ans, rue de la Poste, le 22 juin
-Jeanne Marie **MORVAN**, veuve **CONAN**, 82 ans, Kervennou, le 3 juillet
-Yves Marie Roger **LE MIGNON**, 66 ans, Kergilbert, le 21 juillet
-Maria Philomène **HELOU**, 80 ans, Roscoat, le 27 juillet
-Roger Yves Louis **HOURMAN**, 56 ans, Rue du Père Maunoir, le 2 août
-Yves Marie **LE NAOUR**, 73 ans, Kerdoupin, le 12 août
-Armand **BERNARD**, 55 ans, Kerlargan, le 15 août
-Jean Louis **LE FLOHIC**, 70 ans, Quilliou Guéguen, le 31 août
-Marie Louise **LE BOUILL** veuve **LE BOURNOT**, 84 ans, Kervouach, le 4 septembre
-Arthur Jean **CONNAN**, 72 ans, Ru Kreisker, le 10 septembre
-Annick Marie Joséphine **LE COZ** veuve **LE BOUEDEC**, 51 ans, La Forêt, le 12 octobre
-Anne Marie **ISMERT** veuve **MILLER**, 86 ans, Kerguiou, le 7 octobre
-Marie Françoise **LE MOROUX**, 84 ans, Ancienne Ecole, le 30 octobre
-Maria **LE MOROUX**, veuve **MOROUS**, 78 ans, Kermaria, le 24 novembre
-Marie Nathalie **TANGUY**, veuve **GUILLOU**, 83 ans, 1 ru Lan Mael, le 25 novembre

CALENDRIER CANTONAL DES FETES 1986

DECEMBRE 1985

Samedi 7	TREBRIVAN	Soirée crêpes	Ecole
Samedi 14	MAEL-CARHAIX	Fest-Noz avec concours de cartes	Ecole publique
Dimanche 15	MAEL-CARHAIX	Séance récréative et théatrale	Ecole du Sacré Coeur
Samedi 21	MAEL-CARHAIX	Arbre de Noël (après midi)	Donneurs de sang
	LOCARN	Fest-Noz	Club du 3eme Age
	GLOMEL	Gala	
Mardi 24	MAEL-CARHAIX	Bal	U.S.M.C.

JANVIER 1986

Samedi 11	MAEL-CARHAIX	Séance théatrale (en soirée)	Ecole du Sacré Coeur
Samedi 25	PAULE	Soirée	Comité d'animation

FEVRIER 1986

Samedi 1er	MAEL-CARHAIX	Fest-Noz avec concours de cartes	Ping-Pong MAEL-CARHAIX
Samedi 8	PAULE	Soirée	Amicale Laïque
Dimanche 9	MAEL-CARHAIX	Assemblée Générale (en matinée)	A.R.A.C
Samedi 15	GLOMEL	Soirée	Amicale Laïque
	LOCARN	Fest-Noz	Ecole
Dimanche 16	MAEL-CARHAIX	Bal à papa (en matinée)	Club du 3eme Age
Samedi 22	MAEL-CARHAIX	Soirée	U.S.M.C.
	LE MOUSTOIR	Soirée Jeunes	
Dimanche 23	PLEVIN	Bal à papa (en matinée)	Club du 3eme Age

MARS 1986

Samedi 1er	TREBRIVAN	Fest-Noz	Ecole
Samedi 8	TREFFRIN	Repas	Ecole
	MAEL-CARHAIX	Bal à papa (en soirée)	A.F.N.
Samedi 15	MAEL-CARHAIX	Fest-Noz	Ecole du Sacré Coeur
Dimanche 16	Elections		
	MAEL-CARHAIX	Bal (en matinée)	Donneurs de sang
Samedi 22	PAULE	Soirée	Jeunesse Sportive
Dimanche 23	KERGRIST-M.	Fest-Noz	Amicale Laïque
Samedi 29	GLOMEL	Fest-Noz	Amicale Laïque
	TREBRIVAN	Fest-Noz	Etoile Sportive
Dimanche 30	MAEL-CARHAIX	Course cycliste et bal	Comité des Fêtes
Lundi 31	MAEL-CARHAIX	Tournoi	U.S.M.C.

AVRIL 1986

Samedi 5	TREBRIVAN	Fest-Noz	Club du 3eme Age
		Tro Kreiz Breiz	
Dimanche 6	LE MOUSTOIR	Bal à papa (en matinée)	
		Tro Kreiz Breiz	
Samedi 26	LOCARN	Fest-Noz	Comité des Fêtes
Dimanche 27	TREOGAN	Bal à papa	Comité des Fêtes
	LOCARN	Concours de boules	

MAI 1986

Jeudi 1er	PAULE	Randonnée pédestre	
	LOCARN	Course cycliste	
	TREFFRIN	Tournoi	U.S.T.
Samedi 3	MAEL-CARHAIX	Repas	Amicale Laïque
Dimanche 4	GLOMEL	Méchoui et concours de boules	Union Sportive Glomel
Mercredi 7	LOCARN	Bal à papa (en soirée)	Ecole
Jeudi 8	LE MOUSTOIR	Concours de palets et bal à papa (en matinée)	
	KERGRIST-M.	Course cycliste	
Samedi 10	LOCARN	Soirée crêpes et Fest-Noz	Club du 3eme Age
Dimanche 11	TREBRIVAN	Course cycliste cadets	
	KERGRIST-M.	Concours de boules	
	PAULE	Tournoi de sixte	
Dimanche 18	TREBRIVAN	Tournoi de football (jeunes)	
Dimanche 25	PLEVIN	Kermesse	Ecole
	MAEL-CARHAIX		U.S.M.C.

JUIN 1986

Dimanche 1er	PAULE	Kermesse	Ecole
	TREBRIVAN	Bal à papa	Club du 3eme
	MAEL-CARHAIX	Kermesse et bal (en soirée)	Pompiers
Dimanche 8	MAEL-CARHAIX	Tournoi de sixte	U.S.M.C.
	MAEL-CARHAIX	Repas des anciens	
Dimanche 15	MAEL-CARHAIX	Kermesse	Amicale Laïque
Dimanche 22	TREBRIVAN	Kermesse	Ecole
	GLOMEL	Course cycliste	
Samedi 28	TREBRIVAN	Soirée école de football	Etoile Sportive
Dimanche 29	PAULE	Soirée crêpes et Fest-Noz à La Pie	Jeunesse Sportive
Lundi 30	MAEL-CARHAIX	Fête de la St Pierre	Comité des Fêtes

JUILLET 1986

Samedi 5	LOCARN	Bal (en soirée)	
Dimanche 6	LOCARN	Fête au Guellec	
	PAULE	Fête communale (en matinée)	
Samedi 12	LE MOUSTOIR	Méchoui et bal populaire en soirée	
Dimanche 13	TREOGAN	Fest-Noz	A.F.N.
	KERGRIST-M.	Moto-Cross	
	TREBRIVAN	Fête	
	MAEL-CARHAIX	Bal à papa	Parti Communiste
Lundi 14	MAEL-CARHAIX	Fête Nationale	Club du 3eme Age
	GLOMEL	Fête des poneys	
Dimanche 20	MAEL-CARHAIX	Concours de pêche	
	MAEL-CARHAIX	Fête populaire	Société de pêche
			Comité des Fêtes de Kerguiou
Dimanche 20	PLEVIN	Course cycliste	
Samedi 26	TREBRIVAN	Tournoi de sixte	Etoile Sportive
	GLOMEL	Fête	
Dimanche 27	TREBRIVAN	Course cycliste	
	GLOMEL	Fête	
Lundi 28	TREBRIVAN	Concours de boules	
	GLOMEL	Course cycliste	

AOUT 1986

Dimanche 3	MAEL-CARHAIX	Kermesse	Club du 3eme Age
	LE MOUSTOIR	Fête communale (matinée et soirée)	
	KERGRIST-M.	Kermesse	U.S.K.
	GLOMEL	Concours de pêche	
Dimanche 10	MAEL-CARHAIX	Fête de Pont Glaz	Parti Communiste
	PLEVIN	Course cycliste (le matin)	
		Interclochers (l'après-midi)	
Samedi 16	MAEL-CARHAIX	Fête populaire	Comité des Fêtes de Kergonan
Dimanche 17	TREBRIVAN	Tournoi à 11	Etoile Sportive
	LOCARN	Bal (en matinée)	A.F.N.
	PAULE	Ronde du Calvaire et bal le soir	
	KERGRIST-M	Kermesse et Fest-Noz le soir	Fête de l'Isle
Samedi 23	PLEVIN	Kermesse et Fest-Noz	Fête de Restelouet
	TREFFRIN	Soirée dansante	Comité des Fêtes
		Comice Agricole	
Dimanche 24	LOCARN	Bal à papa en matinée	
	GLOMEL	Challenge du Menhir	Union Sportive Glomelloise
	KERGRIST-M.	Fête de St Lubin	
	TREFFRIN	Fête communale en journée et soirée dansante	
Samedi 30	MAEL-CARHAIX	Challenge de l'ardoise	U.S.M.C.
Dimanche 31	MAEL-CARHAIX	Challenge de l'ardoise	U.S.M.C.

SEPTEMBRE 1986

Dimanche 7	LE MOUSTOIR	Fête de la Croix Neuve	
Dimanche 14	PLEVIN	Bal à papa	Club du 3eme Age
	MAEL-CARHAIX	Fête des chasseurs	Société de chasse
Samedi 20	LE MOUSTOIR	Soirée crêpes	Ecole
Samedi 27	TREFFRIN	Couscous	Ecole

OCTOBRE 1986

Dimanche 12	TREOGAN	Pardon et bal le soir	
Dimanche 19	MAEL-CARHAIX	Bal à papa	Club du 3eme Age
Samedi 25	PAULE	Soirée crêpes et Fest-Noz	J.S.P.
Dimanche 26	PLEVIN	Bal en matinée	Donneurs de sang

NOVEMBRE 1986

Samedi 1er		Toussaint	
Samedi 8	LE MOUSTOIR	Fest-Noz	Ecole
Lundi 10	MAEL-CARHAIX	Soirée	U.S.M.C.
Samedi 15	PLEVIN	Repas	Ecole
Samedi 29	PAULE	Fest-Noz	J.S.P.

DECEMBRE 1986

Samedi 6	TREBRIVAN	Soirée crêpes	Ecole
Samedi 13	MAEL-CARHAIX	Fest-Noz	Amicale Laïque
Samedi 20	LOCARN	Soirée crêpes et Fest-Noz	Club du 3eme Age
	MAEL-CARHAIX	Arbre de Noël	Donneurs de sang
Dimanche 21	MAEL-CARHAIX	Théatre en matinée	Ecole du Sacré Coeur

CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LE TENNIS-CLUB DE MAEL-CARHAIX

La Commune de MAEL-CARHAIX met à la disposition du Tennis Club de MAEL-CARHAIX, un court de tennis extérieur et une salle avec ses annexes équipée pour la pratique du tennis pendant les créneaux horaires disponibles figurant au planning d'utilisation de la salle.

Le T.C.M.C. s'engage en contre-partie à réserver la moitié du montant des cotisations de ses adhérents à la commune ; la liste des adhérents sera fournie à la mairie.

Le T.C.M.C. veillera au maintien en bon état des installations, interdira les jeux de ballon, les cigarettes, les dépôts de chewing-gum, les chaussures à semelles de caoutchouc noir qui marquent la peinture au sol.

Pendant la période qui la concerne, l'association ou la personne qui utilise la salle en est responsable.

Le T.C.M.C. accepte les dispositions du présent règlement

-"Pour permettre aux particuliers non adhérents du T.C.M.C. de louer la salle (20 F de l'heure) :

- un membre du club ne pourra se réinscrire avant d'avoir joué pendant l'heure qu'il a réservée.
- les non-adhérents au club ne pourront s'inscrire plus de 48 heures à l'avance et pour une heure seulement.
- pendant la période estivale, les non-adhérents bénéficieront de la règlementation appliquée aux adhérents du club en matière de réservation.
- si une nouvelle activité se crée en cours d'année, les créneaux horaires nécessaires à la satisfaction des nouveaux besoins seront prélevés sur les heures actuellement disponibles.
- INVITATIONS : l'invitant paie un demi-tarif de location pour l'invité avec qui il partage l'occupation de la salle.

La salle pourra être réservée à des manifestations à caractère exceptionnel à condition que la réservation soit faite au minimum quinze jours à l'avance.

Les dispositions de la présente convention valent pour le court extérieur avec des tarifs réduits de moitié.

Les derniers utilisateurs de la salle, avant une activité autre que le tennis devront impérativement ranger les filets et les poteaux et contrôler si les portes de secours sont bien fermées, les lumières éteintes.

La clé de la salle est à déposer dans la boîte aux lettres de la responsable.

L'éclairage de la salle est commandé par un monnayeur. Des jetons gratuits sont mis à la disposition du responsable du club pour l'entrainement collectif et les compétitions ; pour les autres heures d'utilisation, il convient d'acheter des jetons auprès de la responsable.

La présente convention peut-être modifiée à la demande de l'une des deux parties.

RESPONSABLE A CONTACTER : Mme Anna LE MOIGNE, 15 Rue du Stade. tél : 96.24.60.65 (de 12 h à 14 h et de 17 h à 19 h).

INFORMATION COMMUNIQUEE PAR L'ADASEA

Dans le cadre du projet de Contrat de Pays de ROSTRENEN, la Commission Agricole a pour principal objectif d'encourager l'installation des Jeunes Agriculteurs compte-tenu notamment :

- du nombre important d'agriculteurs âgés dans notre Région
- du faible pourcentage de succession assurée
- que l'agriculture représente l'activité économique essentielle de notre Région.

Outre différentes interventions souhaitées concernant :

. La formation des Jeunes Agriculteurs en particulier le financement de stages pratiques dans des exploitations.
. La mise en place de structures d'accueil dans les communes.

déjà certaines actions commencent à être mises en oeuvre au niveau des communes notamment :

- un répertoire communal des exploitations sans successeurs prochainement disponibles et viables pour l'installation des Jeunes Agriculteurs.

Son établissement résulte de la réflexion d'une Commission Communale composée d'élus et de Responsables Professionnels.

L'ADASEA contacte ensuite les exploitants âgés et les propriétaires et assure le lien avec le Répertoire départemental qui recense à la fois les exploitations prochainement disponibles et les Jeunes candidats à l'installation. Le but de ces répertoires est simplement de favoriser l'installation en mettant en présence des Jeunes à la recherche d'une exploitation et des exploitants âgés sans successeur et des propriétaires dont l'exploitation sera prochainement disponible.

- des sessions de préparation à la retraite pour les agriculteurs âgés de plus de 55 ans. Ces sessions se déroulent sur 2 jours. Tous les agriculteurs sont invités par lettre individuelle. Pour le canton de MAEL-CARHAIX, trois sessions ont été prévues;

. Une à TREBRIVAN le jeudi 21 novembre et le mercredi 4 décembre pour les Communes de LOCARN, TREBRIVAN, LE MOUSTOIR, et TREFFRIN.

. Une à PLEVIN les jeudi 28 novembre et mercredi 11 décembre pour les communes de PAULE, PLEVIN et TREOGAN.

. Une à MAEL-CARHAIX les mercredi 18 décembre et 8 janvier pour les communes de MAEL-CARHAIX et KERGRIST-MOELOU.

Le but de ces sessions est :

- d'abord de donner une information détaillée aux agriculteurs âgés sur les différentes mesures existantes.
- ensuite de montrer l'intérêt de prévoir et préparer sa cessation d'activité.
- et enfin de voir dans quelle mesure, il est possible d'installer plus de jeunes agriculteurs.

Au cours de cette session outre une présentation de la situation de l'agriculture de la Région qui montre l'intérêt d'encourager l'installation, sont abordées différentes mesures comme: l'IAD, l'IVD, les Contrats Emploi Formation Installation, le Répertoire, les aides OGAF, les retraites vieillesse agricoles (conditions, montant, mode de calcul), le FNS, les aides au logement (prévues notamment dans l'Opération Programmée d'amélioration de l'habitat) et tous les aspects qui entourent la cession du patrimoine tant des terres que du capital d'exploitation.

- l'Opération Groupée d'Aménagement Foncier (OGAF) du Pays Fisel.

Cette Opération devrait commencer courant 1986
Diverses incitations financières sont prévues

. Tant pour les propriétaires et les exploitants âgés (prime au non démembrement, prime d'encouragement à la location, Fonds de Garantie de paiement de fermage, prime pour l'orientation des terres)

. Que pour les Jeunes Agriculteurs (aide à l'achat du corps de ferme, prime à la remise à niveau, à la diversification des productions, à l'aménagement foncier).

Beaucoup d'efforts sont donc entrepris. Nous ne pouvons que vous encourager à participer à toutes ces réunions ou ces sessions. Nous ne sommes jamais suffisamment informés. Par ailleurs notre Région est éloignée du chef lieu du Département. Profitons au maximum de la présence sur le terrain d'organismes départementaux comme la Chambre d'Agriculture, la Mutualité Sociale Agricole, l'ADASEA, le PACT-ARIM qui acceptent un effort particulier pour nos cantons dans le cadre du Contrat de Pays.

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT DU SYNDICAT DE MAEL-CARHAIX

Le syndicat pour l'amélioration de l'habitat des communes de MAEL-CARHAIX, PAULE, GLOMEL, LOCARN, TREOGAN, TREBRIVAN et PLEVIN a décidé il y a un an d'engager une opération programmée d'amélioration de l'habitat et de confier l'étude au PACT-ARIM des Côtes-du-Nord.

Cette étude a été remise aux représentants des communes du syndicat le 4 décembre 1985 et la convention de réalisation pour une durée de 3 ans sera signée début janvier 1986. Les objectifs retenus pour l'opération consistent à réhabiliter 250 logements (125 d'entre eux occupés par leurs propriétaires, 90 logements locatifs, 20 logements en acquisition - amélioration par des organismes sociaux et 15 logements faisant l'objet d'arrêté d'insalubrité).

Dès à présent, les propriétaires intéressés peuvent prendre contact avec les représentants du PACT-ARIM à l'Agence de GUINGAMP 7, Place du Champ au Roy (tél 96.21.15.71) Madame LE FUR et Mle NAOUR.

Le rôle du PACT-ARIM est bien sûr d'établir les dossiers de demandes de subventions, mais aussi de réaliser des préétudes techniques, administratives et financières gratuitement et sans engagement pour tout propriétaire ayant un projet de réhabilitation. Ces études comprennent le relevé de l'immeuble, projet, coût des travaux et plan de financement.

Tous les propriétaires envisageant des travaux de réhabilitation totale ou partielle (WC, chauffage, toiture...) peuvent prendre contact avec les représentants du PACT-ARIM ; des financements spécifiques sont affectés à l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et les délais d'accord de subvention sont au plus de 6 semaines.

A partir du 9 janvier 1986, et afin de pouvoir vous donner tous les renseignements nécessaires à l'étude d'un éventuel projet des permanences auront lieu dans les mairies. Pour l'année 1986, le calendrier est le suivant :

Les **1er** et **3e JEUDIS** de chaque mois - **de 10 h à 12 h - GLOMEL**
Les **1er** et **3e JEUDIS** de chaque mois - de **14 h à 16 h - MAEL-CARHAIX**
Le **2e JEUDI** de chaque mois - de **10 h à 12 h - PLEVIN - TREOGAN**
Le **2e JEUDI** de chaque mois - de **14 H à 16 h - PAULE**
Le **4e JEUDI** de chaque mois - de **10 H à 12 h - TREBRIVAN**
Le **4e JEUDI** de chaque mois - de **14 h à 16 h - LOCARN**

DOUCHE MUNICIPALE

Une douche chaude fonctionnant avec monnayeur existe au terrain de Gwazh Lin. Il suffit d'acheter des jetons à la mairie.

TELEPHONE A TOUCHES - COUT DE L'ECHANGE

Depuis l'instauration de la nouvelle numérotation, certaines personnes (en particuliers les personnes âgées), ont des difficultés pour former les numéros de téléphone. Nous vous informons que les combinés à cadran peuvent être remplacés par des combinés à touches. L'abonnement est alors majoré de 4 francs par mois.

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Le tarif de 300,00 F appliqué aux associations extérieures à la commune et aux particuliers sera appliqué aux associations locales à compter du 1er janvier 1986.

LIMITATION DE VITESSE

Des panneaux de limitation de vitesse vont être apposés aux endroits suivants :

1°- V.C. du C'hra
La vitesse de tous les véhicules sera limitée à 60 km/heure dans la traversée du village du C'hra entre chez M. BOULOUARD et M. LE MIGNON, sur une longueur de 350 mètres.

2°- Chemin de Kerdoupin
La vitesse de tous les véhicules sera limitée à 60 km/heure dans la traversée des villages de Poul Bail à 50 mètres de l'habitation de Mme LE FLOC'H, côté MAEL-CARHAIX, jusqu'au village de Kerdoupin à 100 mètres de la remise de M. SIBIRIL, côté LOCARN. (soit sur une longueur de 850 mètres).

3°- les limites d'agglomération de MAEL-CARHAIX seront déplacées :
- côté TREBRIVAN sur le C.D. 23
- côté ROSTRENEN sur le C.D. 23
- côté LOCARN sur le C.D. 11

DECHARGES SAUVAGES -RAPPEL

Il est rappelé que le dépôt de Pont Cam est interdit à la décharge des ordures ménagères. L'entrée du dépôt est fermée par une barrière. Les habitants de la commune qui veulent y entreposer cartons, débris de jardins, petites ferrailles, peuvent s'adresser à la mairie qui leur remettra une clé.

L'aire de stockage de carcasses de voitures est également fermée. Une aire spéciale est aménagée sur la plate forme du dépôt de Pont-Cam.

DIVERS

Un plancher de 72 m2 réalisé en juillet 1985 est à la disposition des associations communales pour leurs festou-noz.

SAPEURS-POMPIERS

Les sapeurs-pompiers de MAEL-CARHAIX remercient la population de l'accueil qui leur est réservé lors de la tournée de calendriers.

CODES D'ALERTE

- 1 coup	essai du dimanche à midi
- 2 coups	accident
- 3 coups	feu de cheminée. Sorties diverses
- 4 coups	feu important

Pour obtenir le service des pompiers de MAEL-CARHAIX, il faut composer le numéro suivant : **96.24.66.18**

STOCKAGE DE VERRE ET D'HUILES USAGEES

Une aire de stockage de verre (bouteilles, bocaux, ...), et un entrepôt d'huiles de vidange de motos et de voitures est ouverte dans le terrain bordant la place de l'école.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Il est rappelé aux jeunes âgés de 18 ans et aux nouveaux résidents de la commune que leur inscription sur la liste électorale n'est pas automatique et qu'ils doivent donc, pour pouvoir voter, s'inscrire à la mairie avant le **31 décembre.**

DIVAGATIONS DE CHIENS - RAPPEL

Le Maire reçoit régulièrement des plaintes au sujet des chiens de divagation, auteur de dégâts de nature très diverse.

Chacun doit prendre conscience qu'il ne faut pas laisser ses chiens divaguer.

STAGIAIRES AU FOYER LOGEMENT ET A LA MAIRIE

Le foyer logement et la mairie reçoivent périodiquement des stagiaires (élèves des L.E.P. ou parfois adultes en cours de formation). Les stagiaires sont entièrement à la charge des écoles ou des organismes qui les placent. Ils ne côutent pas un centime au foyer ou à la mairie.

LES PRESSES DE L'INAM - 56110 LE SAINT